



## Conseil Municipal du 15 avril 2021

**Présents :** Michel TORLOTING, Dominique BRIOUX, Denis SIMON, Denis DONVAL, Émilie GAILLOT, Christophe SCHURCH, Aurélie LOUIS, Ségolène APPERT, Nadine DAUBENFELD, Sébastien PIERRE, Nathalie CLEVER, Marie-France GRANDPIERRE.

**Absents excusés :** Cyrielle Sornette-Chmielowiec

*Heure de début du Conseil : 20h35*

*Heure de fin du Conseil : 22h30*

### Ordre du jour :

1. Vote des taxes
2. Budget primitif 2021
3. Adhésion communes Lorry Mardigny et Roncourt à Metz Métropole.
4. Pacte de gouvernance entre Metz. Métropole et ses communes.
5. Subventions
6. Divers

### Point 1 : vote des taxes

Après présentation et explications du tableau des taux d'imposition des taxes directes Locales 2021 par Michel Torloting, maire de la commune, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter le taux des taxes locales.

Foncier bâti : 9,61 % auquel s'ajoute la taxe départementale de 14,26% soit : 23,8%

Foncier non bâti : 36,05%.

### Point 2 :

Michel Torloting , maire de la commune, présente le budget primitif 2021.

Après infos et explications sur les différents thèmes de dépenses et recettes, le budget Primitif est voté à l'unanimité.

Section fonctionnement s'équilibre à 767228,04 euros en dépenses et 767228,04 euros en recettes.

Section d'investissement s'équilibre à 1 173897,06 euros en dépenses et 1 1173897,06 euros en recettes.

**Point 3 :**

**Le conseil décide à l'unanimité de l'adhésion des communes de Lorry-Mardigny et Roncourt à Metz. Métropole.**

**Point 4 :**

**Le conseil vote à l'unanimité pour le pacte de gouvernance entre Metz métropole et ses communes.**

**Point 5 : Subventions**

**Le conseil attribue à l'unanimité les subventions suivantes pour l'année 2021 :**

**Club de l'amitié : 1000 euros**

**Culture et loisirs : 500 euros**

**Le conseil refuse par 9 voix contre la subvention à Africalor.**

**Les autres subventions seront votées au prochain conseil après réception des demandes et après réunion avec la mairie de Verneville concernant l'Entente Gravelotte-Verneville.**

**Point 5 : Divers**

**Mr le maire, donne des informations sur les élections régionales et départementales qui doivent avoir lieu les 20 et 27 juin 2021.**

**Un protocole sanitaire devra être respecté et il y aura 2 bureaux de votes. (Mairie et salle polyvalente)**

**En pièce jointe documents Budget 2021**



